

UE8 – Stage en milieu professionnel

Licence Professionnelle CEEDDR – Session 2017

# Pourquoi intégrer de l'EEDD dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ?



Stagiaire : Céline ROSSATO

Tutrice pédagogique : Orane BISCHOFF

Tutrice professionnelle : Véronique TARDRES



## Sommaire

Remerciements .....	4
Résumé.....	5
Introduction.....	6
I) Le contexte .....	7
1. de L'Union Nationale France Alzheimer à France Alzheimer Morbihan .....	7
2. Son décor : le Morbihan .....	9
3. Le public.....	111
II) L'immersion dans la nature chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer .....	12
1. Etat des lieux .....	12
2. De la commande.....	13
3. ... A sa mise en pratique .....	14
4. La problématique .....	15
III) Actions et Méthodologies .....	17
1. Méthode de travail.....	17
2. Prise en main .....	18
3. Présentation des actions .....	20
4. Un projet territorial .....	22
5. S'ouvrir vers l'extérieur .....	23
IV) Le métier de coordinatrice : ce que j'en retiens .....	23
1. Coordinateur-Jongleur .....	23
2. Coordinateur-Chercheur .....	23
3. La culture du réseau ou comment ne pas inventer le fil à couper le beurre .....	23
4. Porter une action et ses valeurs .....	24
5. Résister à la routine.....	24
6. Evaluation.....	24
Conclusion .....	25
Glossaire .....	27
Bibliographie.....	28
Annexes .....	30 - 45

## Remerciements

Je tenais à remercier Véronique Tardres, présidente de France Alzheimer Morbihan, pour la confiance qu'elle m'a accordée durant mon stage.

J'adresse mes remerciements chaleureux à toute l'équipe bénévole de France Alzheimer Morbihan pour son accueil chaleureux.

Un grand merci à Orane Bischoff, ma tutrice pédagogique, pour sa bienveillance. Même à des milliers de kilomètres, elle a su se rendre disponible et me conseiller.

Je tenais à remercier, également, ma mère qui a été une source d'inspiration pour moi.

Un merci à mon père qui continue à me soutenir même si ma volonté de « changer le monde » l'inquiète.

Merci à Julien qui m'a traduit mes articles d'anglais

Merci à Clarisse qui a grandement participé à mes choix de vie (et à corriger mes fautes d'orthographe)

Un très grand merci à l'équipe pédagogique de SupAgro Florac pour avoir contribué à éclairer mon esprit ainsi qu'à tous mes collègues de promo qui m'ont fait grandir.



## Résumé

Ce rapport de stage présente mon travail mené dans l'association France Alzheimer Morbihan de Novembre 2016 à Juillet 2017.

France Alzheimer Morbihan a pour vocation de soutenir toutes les familles touchées par la maladie d'Alzheimer. C'est une toute jeune association car elle a été créée en Avril 2016.

Ma première mission a été d'impulser une dynamique associative à travers la rencontre des partenaires, l'organisation de la vie associative, une réflexion sur le bénévolat, la mise en œuvre des actions qui constituent le cœur de l'Union France Alzheimer...

Une fois les bases posées, mon travail a été de penser et de réaliser des ponts entre le concept de l'Education à l'Environnement et Développement Durable (EEDD) et l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. En m'appuyant sur des rapports, ouvrages, et témoignages, j'ai choisi deux supports pour expérimenter cette approche : la randonnée et le jardinage. L'observation, les entretiens et les questionnaires m'ont permis d'évaluer la pertinence d'une immersion dans la nature pour améliorer la qualité de vie des personnes Alzheimer.

Ce rapport rend compte, également, du contexte dans lequel ce projet s'inscrit, de ma méthodologie et de mes réflexions sur le métier de coordinatrice.

## Introduction

Le propre de notre Histoire et l'histoire de chacun est qu'elle est en mouvement constant. La société traverse des périodes, des crises, auxquelles l'être vivant doit faire face et s'adapter.

Pour certains, c'est au gouvernement d'organiser le changement, pour d'autres c'est l'affaire de tous. Le monde associatif, les mouvements citoyens, les initiatives individuelles sont des dynamiques permettant de penser et d'agir. Aujourd'hui, la maladie « du siècle » connue aussi sous le nom de maladie d'Alzheimer est un enjeu politique, social et médical.

Avec près de 225 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année, le nombre de personnes diagnostiquées ne cesse de progresser et la maladie fait partie du paysage de notre société actuelle. En 2017, près d'un million de personnes sont diagnostiquées malades d'Alzheimer. Et 0 traitement.

Les associations départementales France Alzheimer soutiennent les familles mais sont aussi porteurs de réflexions et d'actions pour construire la place de la personne malade dans la société, proposer des accompagnements et prises en charges...

La licence professionnelle « Coordination de projet en Education à l'Environnement et Développement Durable » m'a donné l'occasion de faire un stage dans l'association France Alzheimer Morbihan. Ce rapport présente une expérimentation d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à travers le contact avec la nature, à travers la mise en place d'activité randonnée et de création-jardinage.

L'essentiel de mes convictions et motivations, je les ai puisées dans mes expériences personnelles avec ma mère, diagnostiquée Alzheimer depuis 8 ans. Une grande part de la construction de mon projet de stage répond à un vécu personnel. En effet, c'est lors de nos balades que j'ai constaté les bénéfices, devenues nécessité, d'un contact avec la nature alors que ce besoin avait été moindre dans son histoire. Ce dossier résulte d'observations, d'interprétations personnelles ainsi que celles des personnes rencontrées. Les ouvrages m'ont permis cette prise de recul pour une pensée plus juste.

Une présentation du territoire sera d'abord explicitée ainsi que la posture de France Alzheimer sur la prise de la charge de la maladie. Puis nous verrons pourquoi intégrer le contact avec la nature dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les actions menées lors de ce stage seront ensuite détaillées. En dernière partie, nous prendrons le recul nécessaire pour faire le point sur les enseignements tirés et les améliorations possibles.

## I) Le contexte

### 1. de L'Union Nationale France Alzheimer à France Alzheimer Morbihan

#### Un peu d'histoire au niveau Nationale...

1985 : des familles touchées par la maladie d'Alzheimer et des professionnels du secteur sanitaire et social veulent attirer l'attention d'une société indifférente. L'Union Nationale France Alzheimer est créée. Elle regroupe alors des adhérents isolés partout en France. Très rapidement, en province des associations adhérentes à l'union se créent avec un objectif similaire : aider les familles.

1991 : L'association est reconnue d'utilité publique

Son objectif est de permettre à toutes les familles de trouver de l'aide et de se faire accompagner quel que soit leur situation personnelle, financière ou géographique.

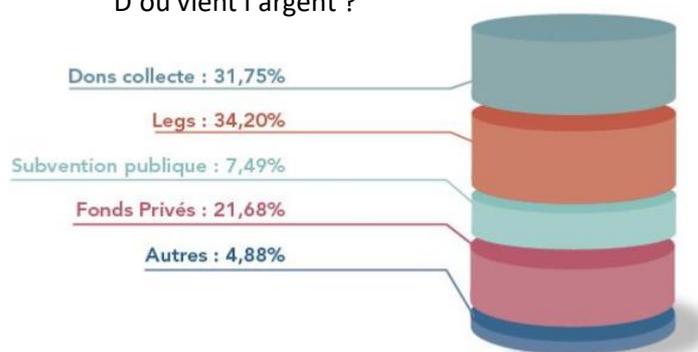
Témoins des besoins des familles depuis 25 ans, les missions ont évolué pour être, aujourd'hui, définis autour de quatre domaines majeures :

- aider et soutenir les familles et les personnes malades : formation des aidants familiaux, café mémoire, séjour répit, actions conviviales...
- informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics : journée mondiale Alzheimer, action « tous candidats » pour les présidentielles de 2016
- faire avancer la recherche : l'association est dotée d'un groupe de scientifique, des bourses de recherches sont attribuées à auteur d'1 million par an
- former des bénévoles et les professionnels de santé.

96 Associations départementales      2 200 Bénévoles      150 000 Adhérents et donateurs      Investit dans les missions sociales de l'association 1 477 k€

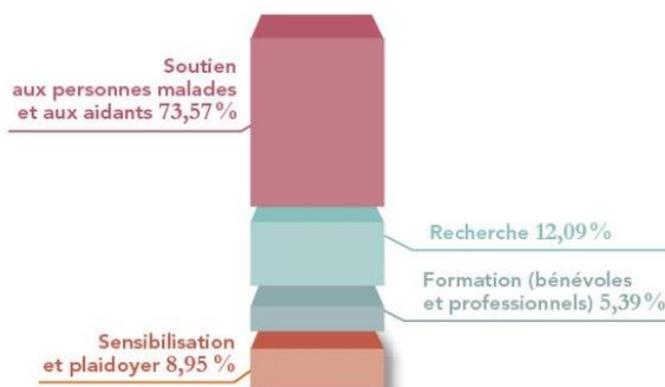
#### Son budget

D'où vient l'argent ?



Source : site <http://www.francealzheimer.org>

Comment l'argent est dépensé ?



... et au niveau départementale : le Morbihan

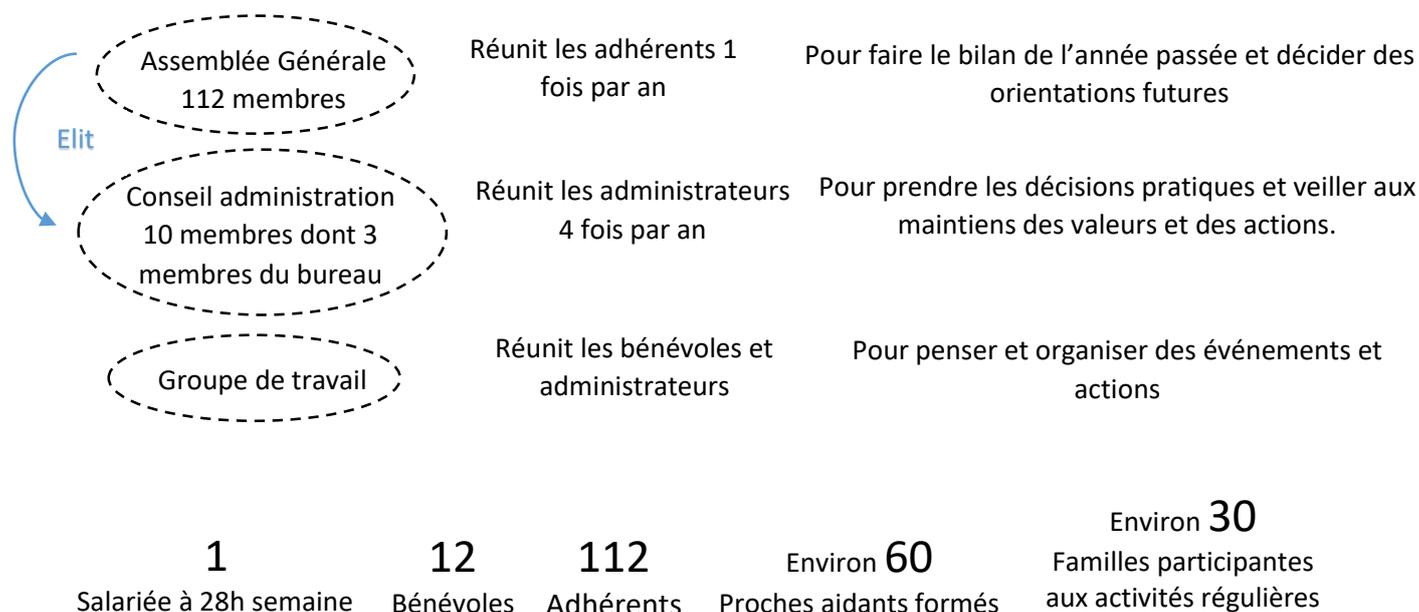
Les associations départementales sont autonomes tout en adhérant à l'Union nationale.

Après près de 20 ans d'activité, la première association France Alzheimer Morbihan s'est dissoute en Mai 2015 avec le départ de sa présidente.

En 2016, quatre étudiants en Master Politique Sociales, Santé et Solidarité ont réalisé un état des lieux auprès des professionnels pour un projet d'accompagnement des proches aidants. Les nouveaux besoins étaient ceux que remplissaient l'association à l'époque. Fort de ce constat, ces étudiants ont organisé une réunion publique. Par la suite, un groupe de travail a été constitué pour créer une nouvelle association France Alzheimer Morbihan, un an après, en Avril 2016. L'histoire de ce département est peu commune comparé aux autres départements. Sa spécificité se retrouve dans la composition de ses administrateurs, constitué par 50% de familles et 50% de professionnels (la plupart des autres associations est constituée uniquement de familles). Cette caractéristique renforce la volonté de l'association d'un travail complémentaire avec les institutions.



Comme beaucoup d'association, l'association France Alzheimer Morbihan a une hiérarchie institutionnelle.



## 2. Son décor : le Morbihan

### Sa démographie



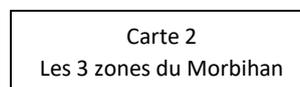
Source : <http://www.csem.morbihan.fr>

Le Morbihan est situé en Bretagne entre le Finistère, Cote d'Armor, Ille et vilaine, 3 départements très actifs dans l'Union France Alzheimer.

Vannes en est la préfecture et également le siège de l'association France Alzheimer Morbihan.

Les villes principales sont accessibles grâce aux voies rapides.

On peut affirmer que le Morbihan est coupé selon 3 dynamiques différentes.



**La zone littorale** contient 54 % des Morbihannais et connaît la plus forte progression démographique (65,7% depuis 1962) C'est là que se trouvent les 3 principales grandes villes du département : Vannes, Lorient et Auray.

**La zone nord** a connu, jusqu'en 2000, une décroissance démographique.

**La zone centrale** constitue un quart de la population du département. Impulsée par le desserrement de l'aire urbaine de Vannes, elle a une croissance démographique de 14%.



Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1290650>

Avec 30 % de la population totale en 2007, les 60 ans et plus sont particulièrement nombreux dans le Morbihan. Cette tendance est le résultat du vieillissement des personnes sur place et surtout l'arrivée de retraités venus de d'autres départements (26% des migrants sont âgés de 55 ans et plus). Elle se concentre dans le sud et surtout dans les zones urbaines et périurbaine pour préparer leur retraite.

**Commentaire :** De nombreuses familles morbihannaises touchées par la maladie sont nouvelles arrivantes. Elles n'ont ni famille, ni groupes d'amis à proximité. Elles sont, non seulement, en recherche d'informations pour comprendre les différents dispositifs d'accompagnement du territoire mais aussi et surtout en recherche de solidarité.

### Quelques données économiques

En 2007, le revenu médian des 60 à 74 ans est de 18 000€ (source insee) ce qui reste raisonnable au vue des autres classes d'âge. Mais le revenu médian des 75 ans et plus est de 14 864 € (source insee), revenu inférieur aux autres classe d'âge.

Au total, 27 % (source insee) des foyers morbihannais percevant une retraite déclare un revenu fiscal annuel de référence inférieur à 9 400 €, chiffre proche du seuil de pauvreté.

**Commentaire :** Les familles touchées par la maladie repoussent aux maximums la prise en charge de la personne malade par les professionnels. L'accompagnement reste pour la plupart dans le cercle familial. Deux hypothèses expliquent cela. Par peur de ne pas pouvoir s'assurer une fin digne par manque de moyens, ils tiennent à économiser. Deuxièmement, nous avons peu de vision entre la transmission et la réception de l'information chez les familles mais d'après la responsable pilote MAIA<sup>1</sup> de Muzillac « Sur l'ensemble des familles que l'on suit, seulement 1% des familles mettent en place les propositions des professionnels ». Je fais l'hypothèse qu'une vision plus psychologique comme la culpabilité peut expliquer ce phénomène. Donner l'information ne suffit pas, il faut un accompagnement soutenu.

### Caractéristiques Sociales

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, 7 % des plus de 60 ans souffrent d'une forme de démence, dont 60 à 70% ont une maladie d'Alzheimer.

#### Evolution du nombre de bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie selon l'âge

Tranche d'âge	2006	2007	2008	2009	Evolution 2008-2009 en nombre	Evolution 2008-2009 en %
60 - 74 ANS	395	491	568	707	139	24,47%
75 - 79 ANS	589	725	811	960	149	18,37%
80 - 84 ANS	1 028	1 236	1 744	1 565	-179	-10,26%
85 ET +	3 248	3 316	2 798	3 203	405	14,47%
<b>Total</b>	<b>5 260</b>	<b>5 768</b>	<b>5 921</b>	<b>6 435</b>	<b>514</b>	<b>8,68%</b>

Source : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs362/fr/>

Avec un diagnostic de plus en plus performant, la maladie peut être évaluée de mieux en mieux et de plus en plus tôt d'où une évolution de la prise en charge. Le nombre de bénéficiaire de l'APA<sup>2</sup> représente cette évolution de la dépendance chez les personnes. On remarque que la plus grande évolution se trouve dans la tranche d'âge 60-74 ans et représente, en 2009, 11% des bénéficiaires de l'APA

**Commentaire :** Sur le terrain, cette dynamique se fait ressentir notamment dans l'offre de la prise en charge notamment dans les accueils de jour<sup>3</sup>. Plusieurs témoignages révèlent que la personne accueillie ne trouve pas sa place dû à une différence d'âge et dans l'avancée de la maladie. En conformité avec notre volonté d'être complémentaire, l'association s'est orientée vers des propositions d'activités pour les « malades jeunes » (personnes de – de 75 ans) et répondre à ce manque.

<sup>1</sup> MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des Services d'Aide et de Soins. Elle associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : tous les acteurs à construisent ensemble leurs moyens d'action, leurs outils collaboratifs

<sup>2</sup> L'APA est l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Elle permet de financer l'accompagnement pour le maintien à domicile

<sup>3</sup> Les personnes qui vivent chez elles peuvent être accueillies une à plusieurs journées par semaine dans une structure proposant un accueil de jour. Des animations sont mises en place dans le but de créer du liens et préserver l'autonomie.

### 3. Le public

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative des neurones. Elle se caractérise par un début progressif et un déclin intellectuel continu et imprévisible qui affectent l'autonomie de la vie quotidienne. Les symptômes sont divers et sont présents à différents degrés selon les personnes. En voici quelques-uns :

- Altération de la mémoire : en premier lieu, la personne ne peut plus enregistrer de nouvelle information. Puis peu à peu, les informations apprises antérieurement sont oubliées. Malgré cela, la mémoire lointaine est conservée très longtemps. Les personnes sont des « voyageurs dans le temps »
- Troubles du langage : Il s'exprime par des manques de mots de plus en plus fréquents. Les phrases deviennent courtes et le langage peut être réduit à des phrases automatiques. La compréhension diminue également.  
*« Mais tu sais le couvercle de la poubelle pour allumer la télé »*
- Troubles des gestes : les fonctions motrices restent intactes. L'altération se trouve dans la capacité à planifier les actions pour réaliser une tâche complexe.  
*Pour se laver les mains, il faut se mouiller les mains puis prendre du savon, se rincer, s'essuyer.*
- Troubles spatio-temporelles : la personne ne se repère plus ni dans le temps ni dans l'espace
- Troubles de l'attention : la personne est très sensible à l'environnement qui l'entoure.  
*Un bruit de fond, comme le son de la télé, empêche la personne de réaliser une autre tâche comme tenir une conversation*

Ces troubles ont pour conséquence des changements de comportements évolutifs. Cela affecte la façon de percevoir et de comprendre soi-même, les autres et son environnement ainsi que sa façon de s'exprimer, d'agir et réagir. Tous ces changements entraînent de fortes angoisses qui se traduisent par un besoin de déambuler, une rigidité mentale (vécu comme « tétu ») voire de l'agressivité.

Chaque situation est unique et il faudra composer avec la personnalité de la personne malade. L'objectif de l'accompagnement est de maintenir le plus longtemps possible ces capacités à travers les activités de stimulation cognitive. Cependant, la sur-stimulation peut conduire à un sentiment de harcèlement et le renoncement de l'activité.

*« J'aimerais que les gens comprennent que je suis comme tout le monde. Nous avons encore des capacités. Même s'il y a des choses que je ne sais plus faire, je reste une personne sensible »* Ma mère

**Réflexion personnelle** : Environ une personne sur deux a conscience de sa maladie, d'après le Dr Laudet<sup>4</sup>. Pour moi, le repli social constaté chez la plupart des personnes confirme qu'ils se savent diminuer dans leurs capacités. Un sentiment d'inutilité et d'injustice entraîne une baisse de l'estime de soi difficile à surmonter. La maladie d'Alzheimer est certes une maladie cognitive mais, pour moi elle est également une maladie sociale. Cette considération entraîne une nouvelle dynamique de prise en charge qui

---

<sup>4</sup> Echange au cours d'une formation sur le diagnostic. Les personnes dites anosognosiques ne peuvent avoir conscience de leur maladie

émerge depuis quelques années que je peux résumer par un accompagnement vers une recherche de sens.

Leviers	Freins
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Union facilitatrice dans le développement de projet (communication, budget)</li> <li>- Un maillage institutionnel riche</li> <li>- Une équipe de bénévoles très engagée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une culture et un fonctionnement du milieu médico-social rigide</li> <li>- Une équipe bénévole nouvelle et peu nombreuse</li> <li>- Fonctionnement intérieur à construire</li> </ul>

## II) L'immersion dans la nature chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

### 1. Etat des lieux

L'amélioration de la qualité de vie et répondre aux attentes des personnes touchées par une maladie neurodégénérative constituent un défi pour notre société. Les orientations et mesures de l'Etat sont présentées dans le « plan maladie neurodégénérative ». Les enjeux de la maladie d'Alzheimer ont ouvert la voie à des progrès comme la prise en compte du rôle indispensable des proches aidants. Ainsi le premier plan 2009-2014 a mis l'accent sur l'accompagnement des proches aidants à travers la création des plateformes répit<sup>5</sup>. L'impact social de la maladie d'Alzheimer était étudié en se préoccupant prioritairement des proches qui aident la personne atteinte et vivent souvent à ses côtés. Les points d'intérêt portaient sur leur stress, leur fardeau, leur environnement économique et l'épuisement qui les guette. Les aidants familiaux sont devenus les bénéficiaires des services et se sont fait les « avocats » des personnes qu'ils entourent. Aujourd'hui, cette orientation se fait encore ressentir. Les accompagnements recommandés par la Haute Autorité de Santé portent sur des offres pour soutenir les aidants et stimuler les fonctions cognitives de la personne malade afin de maintenir l'accompagnement à domicile le plus longtemps possible.

A partir des années 2000, les associations *Alzheimer's Disease International* et *Alzheimer Europe* ont mis l'accent sur la perception de la place et du statut des personnes atteintes. Cette évolution s'inscrit dans un mouvement plus large de reconnaissance des droits des personnes malades (concrétisé en France par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé)

En France, la considération de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer comme personne toujours et encore actrice de sa propre vie a bien progressé.

Ainsi, Peter Ashley, représentant les personnes malades au Conseil d'administration de l'association Alzheimer au Royaume-Uni, proclamait : « Vous qui nous aidez, soyez pour nous des partenaires et non

---

<sup>5</sup> Ce dispositif propose une offre de service aux proches aidants comme des formations, groupes de parole, moment de répit.

des gardiens ! >>. A tel point qu'aujourd'hui, dans les pays anglophones, le monde des associations de personnes malades et de familles utilise couramment l'expression de *care « partner »*. Lors de la

Dans le plan maladie neurodégénérative de 2014-2019, l'enjeu « Favoriser le lien social, les liens de proximité, l'innovation sociale et lutter contre l'isolement » propose « la reconnaissance du potentiel des personnes malades qui doivent pouvoir se reconnaître dans une contribution positive de leur part envers la communauté ». Preuve d'une nouvelle volonté dans la prise en charge.

Conférence européenne de Paris sur la maladie d'Alzheimer des 30 et 31 octobre 2008, M. Olsen et sa femme s'exprime à la tribune pour défendre la notion de partenariat dans la relation d'aide. Ils soulignent la volonté de préserver le rôle d'acteur de celui qui a besoin de soutien.

**Réflexions personnelles :** L'aide aux aidants est apparue nécessaire mais secondaire au regard de l'amélioration de l'estime de soi et de la valorisation rencontrées dans les projets collectifs et individuels. La notion de projet à construire avec les personnes malades est vitale car la maladie vient fréquemment rompre une trajectoire de vie à laquelle la personne malade doit renoncer. Avec le développement d'un diagnostic à des stades plus précoces de la maladie, il est à souhaiter que le statut de la personne malade évolue réellement vers celui d'acteur et d'auteur de sa propre vie. Continuer à s'investir dans un projet c'est continuer à pouvoir agir, à donner du **sens**.

*« A quoi peut bien ressembler le monde lorsqu'on ne sait pas où l'on est, ni qui sont les gens autour de nous ? Comment nous orienter dans l'intermittence du sens ? (...) A aucun moment, on ne comprend mieux ce que veut dire « le sens » que lorsqu'on le perd » (Coujard, 2017)*

L'Union France Alzheimer, dans le cadre de son projet associatif 2017-2019, a défini comme priorité d'œuvrer pour faire reconnaître la citoyenneté de la personne malade et d'agir pour changer le regard sur celle-ci. L'Union France Alzheimer a donc lancé un appel à candidature « Actions personnes malades : comment les impliquer ? » pour faire émerger des actions innovantes dans les départements en direction des personnes malades qui favorisent leur participation et leur implication.

## 2. De la commande...

Mon stage à France Alzheimer Morbihan prend racine dans l'histoire de l'association. L'association créée en Avril 2016 cherchait à se faire connaître et à développer des actions en soutien aux familles. Dans ce

La commande a été défini par Orane Bischoff (tutrice licence CEEDDR), Véronique Tardres (tutrice France Alzheimer Morbihan) et moi-même. Mes missions étaient alors de :

- Faire un état des lieux des besoins et des ressources du territoire dans le domaine d'Alzheimer,
- Participer à la politique de formation de l'association,
- Organiser des événementiels pour faire connaître la maladie et l'association,
- Créer une bibliographie sur les thématiques EEDD et la maladie d'Alzheimer, et faire une étude d'opportunité des ressources EEDD qui puisse répondre aux besoins des malades et de sa mise en forme sur le territoire.

contexte, ma candidature spontanée puis mon stage a donc trouvé toute sa place pour impulser une dynamique associative.

### 3. ... A sa mise en pratique

Le choix de faire du lien entre le milieu de l'EEDD et le milieu médico-social est un choix par conviction personnelle.

Tout d'abord du point de vue personnel, ma mère est diagnostiquée Alzheimer depuis près de 8 ans. A l'annonce du diagnostic, je ne savais pas comment réagir. Qu'est-ce que voulez dire perdre la mémoire ? La raison, le langage... sont-ils « le socle du bonheur » ? Ma mère sera-t-elle encore assez en interaction avec le monde pour trouver du sens et continuer à vivre ? Et beaucoup d'autres questions...

Très vite de nouveaux goûts, comportements ont émergés et à ma grande surprise un développement d'une sensibilité environnementale alors peu présente jusqu'alors.

C'est pourquoi, dans mon stage, j'ai aspiré à travailler sur un projet individuel et collectif et non sur une activité occupationnelle. Je perçois la maladie comme une étape où l'on doit retrouver du sens et non une étape avant la mort. L'expérience suivante a été décisive pour moi car j'ai eu la démonstration que cela était encore possible pour ma mère et donc pour d'autres.

#### Anecdote

Un jour, je vais en randonnée avec ma mère dans les marées de Bures en Normandie. On part à la découverte car ni elle ni moi ne connaissons le coin. Bien sûr, dans les marais, nous nous perdons, un labyrinthe de chemins et c'est la période de chasse !! La peur monte, ma mère n'a plus toutes ses facultés motrices et son endurance est loin d'être la mienne. On s'en est sorti au bout d'une très longue heure. Le lendemain, elle m'en a reparlé alors que ça faisait très longtemps qu'aucun nouveau souvenir s'accroché en elle. Elle en parlait comme un événement à haut risque où pleins d'émotions l'ont traversées. Ça a été son « Koh-Lanta », elle a vécu une expérience.

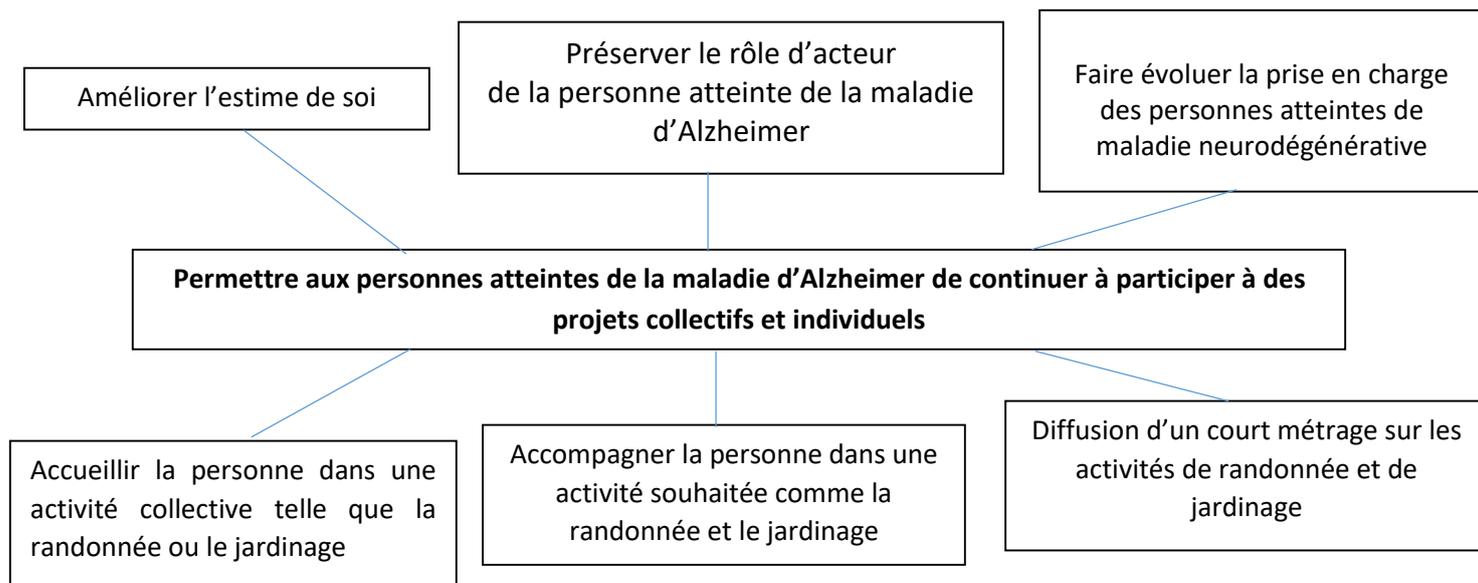
Je viens du milieu de l'Education Populaire et y est puisée mon éthique. Je trouve du sens dans mes actions si elles visent la justice sociale c'est-à-dire l'autonomie, l'accès aux droits, l'expression de tous, l'éducation à la citoyenneté, la légitimité d'un pouvoir d'agir pour tous... Cette liste peut être résumée par la volonté générale d'un changement social.

Par ces deux entrées qui me composent, un projet dans l'Association France Alzheimer me donnait la possibilité de participer à la réflexion de la société sur la place et la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La première partie de la commande que je peux résumer par « impulser une dynamique associative » est adéquate avec le projet. Elle me permet de faire un diagnostic du territoire et relever les besoins des familles pour y inscrire l'action et analyser sa pertinence.

La deuxième mission est d'introduire la notion de développement durable dans la prise en charge thérapeutique de la maladie à travers la création d'une bibliographie. Je l'ai remise en question. Même si l'aspect « chercheur » fait partie du métier de coordinateur, je n'arrivais pas à me projeter dans l'action. De par mon parcours professionnel, ma dynamique est de partir de l'action. Le terrain me permet de remettre de l'humain dans l'action et de me sentir légitime dans ma volonté de changement social.

J'ai donc axé mon projet vers une étude de terrain à travers la mise en place d'actions issues d'une volonté des familles : la randonnée et le jardinage.



#### 4. La problématique

Mon stage se déroule dans l'Association France Alzheimer Morbihan (FAM), elle-même inscrite dans un milieu spécifique qui est celui du médico-social. Issue de l'éducation populaire, j'ai dû comprendre la culture et le fonctionnement de ce milieu. Après une période d'immersion, j'ai pu éclaircir les rapports entre les valeurs portées par l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et les enjeux du milieu médico-social. La problématique suivante s'est vite posée :

#### Pourquoi intégrer de l'EEDD dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ?

**Intégrer :** « Recevoir et comporter en soi un élément qui originellement était extérieur ou distinct » (Larousse)



J'entends par là, reprendre les valeurs défendues par l'EEDD pour les retranscrire dans le contexte du milieu médico-social

**EEDD :** « *La finalité de l'éducation à l'environnement est l'émergence de citoyens responsables, respectueux de la vie et des Hommes, capables de participer à l'action et à la décision collective.* » (Réseau Graine Centre). Hier appelée éducation à l'environnement, éducation environnementale, éducation relative à l'environnement (ERE), il est encore trop tôt pour lui donner un cadre. Selon les mots de Roland Gérard, Co-directeur du Réseau Ecole et Nature, les deux grandes directions de l'EEDD sont :

- notre place dans le vivant : Il s'agit d'une part de créer un lien positif entre la personne et la nature, par la rencontre
- notre place dans la société : l'EEDD est une école de citoyenneté, elle apprend à chacun le pourquoi et le comment de l'engagement. Les humains sont responsables de leurs territoires de vie.

Le projet présenté dans ce rapport s'inscrit dans le mouvement de l'EEDD non pas dans sa conception et finalité mais dans son approche. En effet, l'action auprès des personnes atteintes d'Alzheimer ne peut être éducative pour une raison évidente : l'apprentissage est devenu difficile voire impossible. Le projet s'inscrit dans une vision anthropocentrée dans le sens où l'Homme est au centre de l'enjeu. L'environnement est un support pour permettre à l'humain d'accéder à un bien-être ou un mieux-être. S'inspirant de l'éducation par et dans l'environnement, l'action se concentre sur les rapports de l'homme avec la nature. Je pars d'une conviction partagée avec Lucie Sauvé qui est la suivante : la visée de l'EEDD ou ERE est de se réapproprier son identité (mise à mal par la maladie) en développant notre appartenance à un milieu de vie et en donnant un sens à notre être au monde.



De plus, le projet partage avec l'EEDD des valeurs de sollicitude (care), de solidarité et de respect.

**Accompagnement :** « *Une démarche d'accompagnement implique une relation entre deux personnes où l'un a pour fonction de faciliter un apprentissage ou un passage* » (Paul, 2004)



L'accompagnement social comme je l'entends est une démarche qui se construit à partir de l'autre. L'accompagnateur est un facilitateur temporaire pour permettre à la personne d'accéder à son autonomie et épanouissement. Ce cheminement demande de mobiliser des facultés intellectuelles que la personne Alzheimer perd.

L'accompagnement d'une personne atteinte de cette maladie est, donc, spécifique. La maladie étant évolutive l'accompagnement « faire avec » glisse inévitablement vers le « faire à la place de ».

Pour moi, malgré l'évolution de la maladie, l'aspect contractuel (l'objectif de l'accompagnement est basé sur une vision commune et sur un accord de **toutes** les personnes concernées) doit être maintenu.

**Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer :** voir I.3 Le public

### III) Actions et Méthodologies

#### 1. Méthode de travail

Pour répondre à cette problématique, ma démarche s'inspire de la méthode de conduite de projet. Elle se compose de 4 phases :

- Constats/Elaboration : un projet part d'une situation insatisfaisante (repère des besoins) dans un environnement de ressources et d'obstacles.
- Conception : réduction des écarts entre ce qui est souhaitable et ce qui est possible afin de maîtriser les risques.
- Réalisation : Mise en œuvre et réajustement de l'action en cours
- Résultat/Valorisation : Prise de recul et mesure des facteurs qui ont tenu un rôle important.

Deux phases ne sont pas présentées ici.

La première est continue et transversale dans cette méthode : la recherche. L'enjeu de cette phase est essentiel pour analyser l'activité. S'appuyer sur des concepts permet aux professionnels de prendre de la hauteur sur son action. Toute personne a intériorisé une multitude d'expériences construisant un ensemble de disposition générales<sup>6</sup> d'où l'importance de se former.

« La pensée est un geste » (Guerin, 2011)

La deuxième est l'immersion. Observer pour mieux s'adapter. La culture médico-sociale détient des codes qu'il faut apprivoiser afin d'avoir une culture commune. Prendre le temps de connaître les familles afin de ne pas plaquer mes expériences personnelles sur leurs besoins. Le but n'étant pas de convaincre pour que tous adhèrent au projet mais bien de répondre à une situation insatisfaisante.

#### **Avoir toujours un pendule en tête**



Le pendule représente le projet. Il doit être équilibré entre le projet réaliste et le projet utopiste. Si le projet bascule vers trop d'utopie alors le projet est irréalisable, si le projet bascule vers trop de réalisme alors le projet ne permet pas le changement social.

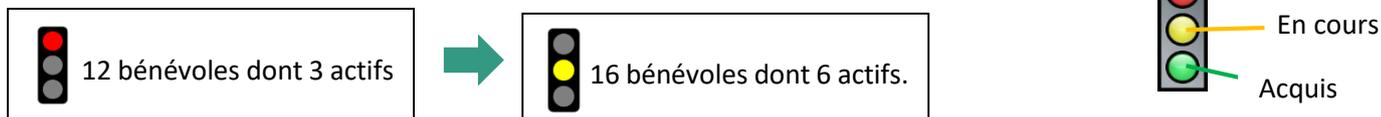
---

<sup>6</sup> Terme introduit par Alain Accardo dans son livre *Initiation à la sociologie, de l'illusionnisme social*, Le Mascaret, 1983. p. 139-147. Les dispositions générales sont des « des principes de fonctionnement d'action, de perception, de réflexion, capables de produire spontanément, dans un grand nombre de situations, des réponses plus ou moins adaptées »

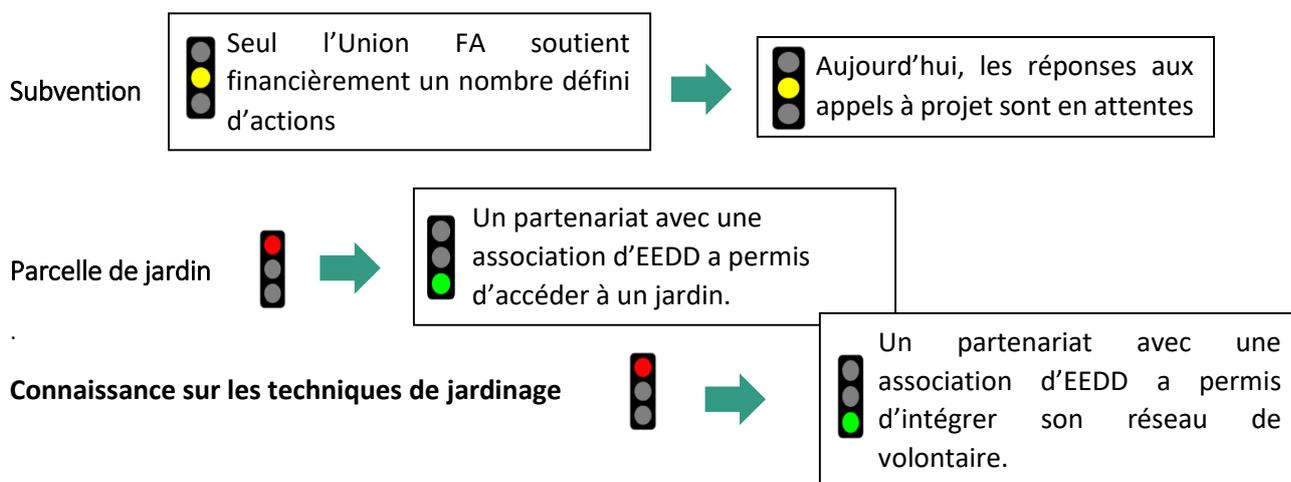
## 2. Prise en main

Pour réaliser mon objectif, j'ai répertorié les moyens souhaités pour les comparer aux moyens acquis. Je présente ici quelques moyens constatés à mon arrivé en Novembre et les moyens obtenus avant la mise en œuvre de l'activité en Mai.

**Bénévolat** : Les missions des bénévoles sont principalement l'encadrement d'activités.



Les personnes dites « passives » sont les administrateurs s'impliquant uniquement sur les temps de Conseil d'Administration.



### Planification du travail réalisé

Le stage donnait suite à une de prise de poste. J'ai donc pu planifier le projet avec une perspective sur le long terme.

Pour éclaircir la question « Pourquoi intégrer l'EEDD dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ? », je présente dans ce dossier les missions relatives à cette problématique. Mes missions concernant la vie associative, le suivi des familles, les actions propres à France Alzheimer ne sont pas commentées.

Novembre-Décembre	Janvier	Fevrier	Mars-Avril	Mai-Juin	Juillet	Mois +
<b>Prise de poste/Immersion</b> <b>Connaissance du contexte et de la culture médico-social</b> <b>Recueil d'informations</b> <b>Communiquer sur la nouvelle association</b>	<b>Diagnostic de territoire</b> <b>Identification des besoins</b> <b>Recueil d'informations</b>	<b>Planification</b> <b>Partenariats</b> <b>Bénévolat</b> <b>Organisation des activités</b> <b>Recueil d'informations</b>	<b>Budget – Subvention</b> <b>Organisation des activités</b> <b>Communication</b>	<b>Animation de l'activité randonnée et jardinage</b>	<b>Animation Evaluation</b>	<b>Animation Valorisation Diffusion</b>
- Comment fonctionne l'Union France Alzheimer (UFA) ? Les conditions sont-elles réunies pour accueillir un nouveau projet ? - Quel organisation en interne au sein de l'association FAM? - Ou en est la société sur la prise en charge et la place de la personne malade ?	- Ou en sont les acteurs sur la problématique qui me concerne ? - Quels sont les profils des familles et leurs besoins ? - Quel projet ? - Quels moyens ?	-Comment fédérer les bénévoles autour du projet ? -Comment accueillir et accompagner les bénévoles - Quels sont les risques ?	-Comment maîtriser les risques ? - Quels moyens ?	- Mon action répond-il à mon objectif ? - Quels sont les freins que je n'ai pas vu ?	-Comment mesurer mes observations ? -Quels sont les causes à effets à analyser ?	-Comment diffuser les résultats ? -Comment rendre compte de cette expérience ? -Comment rendre accessible mes recherches ?
Lecture d'ouvrages et de rapports Entretiens avec des salariés à l'UFA Temps de coordination entre l'équipe de bénévoles et moi Création d'outils d'organisation et de communication en interne	Lecture d'ouvrages et de rapports Entretien avec des acteurs Rencontres des familles Négociation et décision du projet	Lecture d'ouvrages et de rapports Entretien avec les partenaires Création d'un parcours du bénévole (recrutement, accueil, suivi, formation)	Montage d'un budget Réponses aux appels à projet Recrutement d'une intervenante Cadre de l'action			Intervention dans des événements Transposer l'action dans d'autres territoires
Google Drive Agenda partagé Création Mailing list Lettre d'information Site Internet – Facebook – Radio – Presse – Emission télévisée	Fiche d'action (annexe 3)	Rétroplanning Création d'une convention partenariale (annexe 6)	Feuille d'inscription (annexe 5) Chartes à destination des familles Dossier de presse (annexe 7) Radio Création d'outils de communication (Lettre information, flyers) annexe 4	Cahier de suivi d'activités	Questionnaire (annexe 2) Entretien Individuel	Création d'un court métrage Conférence Création power point

### 3. Présentation des actions

« *L'accès à la nature est une nécessité de santé publique* » (Espinassous, 2014)

#### Jardin et création

En partenariat avec un jardin associatif « les apprentis nature », France Alzheimer investit un coin de jardin au sein de leur environnement. Ces jardins sont aménagés afin d'adapter les conditions aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer (lieu clos, bac en hauteur, plante comestible...).

L'animation s'insère dans un temps de l'association appelée « les vendredis bénévoles ». Ces après-midi accueillent toutes personnes volontaires à participer au maintien du jardin, à son embellissement par la création d'objets, aux projets adjacents... Les personnes Alzheimer sont ainsi investies dans un projet collectif, dans un environnement riche d'interaction sociale.

Les personnes nouvelles arrivantes seront accueillies dans un premier temps (1-2 séances) avec leur aidant familial afin qu'il est un repère et que l'équipe bénévole prenne connaissance de la personne et des attitudes à adapter.

Une équipe de bénévoles les accompagne pour adapter les activités aux difficultés cognitives et aux troubles caractéristiques de la maladie (notamment les troubles spatio-temporels, de langages, et comportementaux...)

#### **Pourquoi un jardin ?**

Le jardin est une activité où le corps est en contact direct avec la nature. Les participants mettent la main dans la terre. « *Dans la nature, tout notre être psychocorporel est stimulé lorsqu'il fonctionne dans son ensemble. Nous sommes à la fois dans cette délicieuse intensité d'être, cette vie à plein, dans le bien-être, la santé psychique et physique et dans la performance maximale de nos apprentissages moteurs, sociaux, émotionnels, poétiques, esthétiques et cognitifs.* » (Espinassous, 2014)

Le rapport d'étude de la Fédération Médéric Alzheimer « Jardins : des espaces de vie au service du bien-être des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leur entourage » rend compte d'observation et d'analyse de plusieurs projets de jardin thérapeutique. Voici quelques bienfaits relevés dans ce rapport :

- la stimulation des 5 sens, de la mémoire
- l'entretien des capacités physiques
- une amélioration du sommeil et de l'appétit.
- le développement de la créativité
- le maintien ou la découverte de l'émerveillement
- la baisse du stress (Des chercheurs de l'Université de Washington) ont montré qu'en moins de quatre minutes, les effets d'une immersion dans la nature sont perceptibles : la tension artérielle et l'activité cardiaque baissent, l'activité électrique du cerveau ralentit, le stress diminue.)
- une socialisation par un environnement serein.

#### Randonnée

En partenariat avec l'association locale de randonnées, deux parcours ont été choisis en prenant en compte la distance avec le lieu d'habitation des participants et sa flexibilité afin de l'adapter dans sa durée et sa difficulté.

Afin de répondre à la problématique du déplacement lié à l'âge vieillissant du public, un transport à domicile est organisé.

L'activité est encadrée par une professionnelle de l'Activité Physique Adaptée<sup>7</sup>. Cette décision correspond à une volonté d'être reconnu auprès de nos partenaires. En effet, la professionnelle apporte une prise en charge de qualité et confirme une volonté thérapeutique correspondant à la culture du milieu médico-social. Cette professionnelle ajoute à l'action des connaissances par la mise en pratique d'exercices. Son but est d'améliorer les ressources internes, l'autonomie, la santé et la qualité de vie des patients.

**Observation :** La marche n'est pas toujours porteuse d'un environnement sécurisant. Au bout d'un certain temps, la personne peut être angoissée d'être loin de sa personne aidante (seul repère restant), de son retour (comment je vais rentrer). Ce facteur doit être pris en compte dans l'accompagnement. Par exemple, une équipe fixe, former les bénévoles à la gestion d'angoisse.

### Pourquoi la marche ?

La marche ne guérit pas la maladie d'Alzheimer (pas plus que les médicaments), mais elles aident à vivre avec la maladie. Evaluer les bénéfices n'est pas chose facile car la dégénération n'offre pas de miracle et la communication chez les participants est altérée. La seule piste d'évaluation est ce qu'on me permet de voir. Chez les personnes Alzheimer, cela passe par la démonstration d'émotion

« L'effet des émotions sur la mémoire semble être due à une relation étroite entre les structures impliquées dans le traitement des émotions et celles qui sous-tendent les processus mnésiques, La plus importante des structures émotionnelles est l'amygdale, qui module les différents types de mémoire. » (Chanay, neuropsychologue). D'où l'importance, selon l'auteur « d'exposer de façon répétitive les personnes malades à des situations ayant une charge émotionnelle positive ».

#### **Anecdote :**

Un des participant de l'activité randonnée a peu d'interaction avec les autres et son environnement. Il ne communique plus. Sa marche est très sportive. Ce qui l'intéresse c'est manger des kilomètres. Les ateliers sensorielles et créatifs qui ponctuent notre balade ne l'animent pas. Mais, il est le seul à repérer un lapin perdu dans un champ et il nous le fait savoir !

Le chercheur en Neurosciences Antonio Damasio a révélé le concept d' « attention diffuse » où les récepteurs sensoriels travaillent en continu au-delà de la conscience. Cette personne n'est plus en capacité de diriger son attention mais ces lapins réveillent une émotion de plaisir et d'émerveillement qui le pousse à s'exprimer et à communiquer avec le groupe.

<sup>7</sup>« les activités physiques adaptées regroupent l'ensemble des Activités Physiques et Sportives, adaptées aux capacités de la personne. Elles sont dispensées auprès des personnes en situation de handicap, vieillissantes, atteintes de maladie chronique, ou en difficulté sociale, à des fins de prévention, de rééducation, de réadaptation, de réhabilitation, de réinsertion, d'éducation et/ou de participation sociale. » (Société Française des Professionnels - APA, 2010)

Les bienfaits de la marche chez les personnes malades sont reconnus dans :

- le Plan maladie neurodégénérative de 2014 : « certains facteurs comportementaux ralentissent l'évolution des maladies neurodégénératives : la marche ou l'exercice physique, le nombre d'interactions sociales dans une journée »
- L'Organisation mondiale de la santé, 2010, dans son rapport « *Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé* » a répertorié et validé les études récentes sur les bienfaits de la marche. Ainsi, cette activité réduit le risque de chute chez les personnes âgées, fortifie les os, renforce les muscles, réduit le stress...

#### 4. Un projet territorial

L'ouverture de ce projet auprès des associations et institutions est une étape importante. Au-delà de permettre une plus large participation, du point de vue politique, une institution reconnue apporte une visibilité. Ce type de partenaire permet de porter l'attention des politiques publics voir la reconnaissance des bienfaits et leur soutien.

Les rencontres avec les partenaires potentiels avaient deux objectifs : construire un contrat implicite basé sur la collaboration et poser un constat sur leur conception de l'accompagnement et la place d'une activité pleine nature. Par ce contrat implicite, nos relations reposent sur une communication directe et réciproque pour échanger sur des besoins attendus et des propositions de réponses.

Pour les professionnels de santé, les intérêts d'une activité pleine nature comme support d'accompagnement sont basés essentiellement sur le maintien des capacités et des liens sociaux.

Ces entretiens, je les ai réalisés avant la conception du projet. La communication auprès des partenaires a donc été fait à travers l'envoi de lettre d'information présentant l'ensemble de nos activités.

Les partenaires visés sont les professionnels accompagnant les familles. Mes attentes étaient qu'ils orientent les familles dont l'activité, pour eux, répondait à des besoins constatés. Au final, très peu de famille ont été orientées. Ce problème d'orientation est transversal et se retrouve dans beaucoup d'accompagnement. D'après une professionnelle de la santé, sur l'ensemble des familles seulement 1% font les démarches préconisées.

**Réflexion personnelle** : Une présentation de l'activité, dans son cadre théorique, ses objectifs, ses résultats attendus a manqué. Par son absence, les professionnels ont du eux même répondre à la question : pourquoi cette activité ? Réponse pas évidente pour tous. Réponse individuelle car issue de leur représentation mentale.

**Préconisation** : Un accompagnement des professionnels est nécessaire pour informer, comprendre et donc de passer à l'action. Dans l'idéal, mettre en place un groupe de travail permet de construire une culture partagée en mutualisant ses observations et réponses aux besoins.

La journée mondiale Alzheimer a lieu le 21 septembre. Elle rassemble professionnelles et familles autour des causes et conséquences de la maladie. C'est l'occasion d'informer, d'interpeller les pouvoirs publics. J'interviendrais sur une courte conférence pour présenter l'intérêt et les bienfaits de l'immersion dans la nature sur la qualité de vie des personnes Alzheimer

## 5. S'ouvrir vers l'extérieur

Pour répondre à ma finalité « faire évoluer l'accompagnement des personnes touchées par une maladie neurodégénérative », cette expérience doit être valorisée. La Journée Mondiale Alzheimer est une première occasion. Par la suite, je souhaite créer un film documentaire. Ce support permet de montrer, de rapporter la parole autant des participants que des professionnels. Sa diffusion permettra d'informer un large public et de semer des idées.

### IV) Le métier de coordinatrice : ce que j'en retiens

Je présente ici ma conception de coordinatrice comme je le ressens aujourd'hui. Ma posture est en évolution constante. A travers mes lectures, mes expériences, mes rencontres, je réévalue ma posture afin de m'adapter à un environnement.

J'ai choisi de développer certaines facettes du métier au détriment d'autres. Tout présenter m'était impossible. J'ai donc choisi les points qui m'ont interrogés et travaillés.

#### 1. Coordinateur-Jongleur



Le coordinateur prend en charge plusieurs missions. Ma difficulté a été de garder le cap sur l'ensemble des projets jusqu'au bout. A plusieurs reprises, je me suis laissée débordée. Mon travail consistait alors de répondre à l'urgence. Cette situation m'a été désagréable. J'exécutais les tâches sans pouvoir prendre du recul. J'ai essayé plusieurs méthodologies avant de trouver celle qui me permet de me canaliser et d'être efficiente

#### 2. Coordinateur-Chercheur



Expérimenter, Observer, Analyser, Recueillir des informations théoriques par la lecture sont des pratiques nécessaires pour prendre du recul. Le coordinateur doit toujours s'adapter pour ne pas rester figer sur une idée initiale et pour réajuster à un contexte.

#### 3. La culture du réseau ou comment ne pas inventer le fil à couper le beurre

La finalité de tout projet est le changement d'une situation insatisfaisante vers une situation satisfaisante. Un des leviers est la mise en réseau du projet. Faire partie d'un réseau c'est surtout rassembler les compétences et outils pour avancer dans la même direction. Echanger sur les manières d'agir et de penser de chacun fait partie de l'hétéro-formation du coordinateur.

S'inscrire dans un réseau ne signifie pas pour autant uniformiser une manière de faire et de penser. On peut s'y opposer en assumant d'être hors culture.



Je considère ne pas avoir acquis cette compétence. Face à un problème, je prends en compte les ressources en ma personne ou au sein de l'association. En prenant le temps, de solliciter un

ensemble de partenaires potentiels pour la réalisation d'une tâche, le chemin est moins direct mais plus efficace.

« Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin » (Proverbe Africain)

#### 4. Porter une action et ses valeurs

J'ai fait l'expérience de la croyance. Porter une action laisse peu de place aux doutes. Croire en son projet c'est pouvoir le défendre et aller jusqu'au bout.

Pour étayer ma croyance, j'ai pu m'appuyer sur mon expérience mais aussi sur d'autres expériences extérieures et des théories. Ainsi, j'ai pu y trouver du sens et comprendre les enjeux de mon projet.

#### 5. Résister à la routine

Pour étayer mon propos j'ouvre une parenthèse pour expliciter ma compréhension et ma conception du terme « projet ». Sa mise en œuvre doit permettre le changement social. Ce dernier est un processus complexe et long. Or un projet a un début et une fin fixée. Par conséquent, cet outil ne peut répondre aux objectifs. Le terme de « processus » me convient mieux dans la fonction réelle du coordinateur. Le terme de processus définit une complexité et plusieurs étapes dans le temps qui n'a pas de fin puisqu'elle se donne comme perspective la mise en action.

**Etre dans l'attention plutôt que dans l'intention permet de m'adapter d'une action à une autre**

Le projet est intéressant dans sa méthodologie car il permet de poser un acte sur un désir. « Méthodologie d'action » est donc le terme plus approprié.

Avoir laissé le mot « projet » dans ce rapport est un choix car il correspond à la réalité du coordinateur c'est-à-dire de produire des résultats par rapport à un objectif fixé afin d'obtenir des subventions. ( les associations qui font le choix d'agir sans subventions sont rares).

Mon travail de coordinateur est donc en tension entre un niveau institutionnel en posant des objectifs et un niveau individuel à travers l'accompagnement.

Je cherche à conserver ma résistance face aux dirigeants tout en acceptant des compromis pour perdurer les actions. Cette résistance se trouve dans les lieux de formation et dans les échanges permettant la critique de ses pratiques.

#### 6. Evaluation

L'évaluation ne clôt pas une action comme le présente la méthodologie de projet en la plaçant dans la dernière phase

Pour remettre dans le contexte, l'évaluation de projet a été introduite par la loi du 2 Janvier 2002 sur les nouvelles orientations des politiques sociales. Elle impose une « démarche de qualité ». Pour cela, l'action sociale est menée par un processus de rationalisation où toute action doit être évaluée afin d'être efficace. Cette évaluation entraîne une vision dans le court terme car dorénavant, le travailleur

social a une obligation de résultat dans des courtes périodes. On observe donc ici une contradiction entre le temps long du travail éducatif et le temps court d'une évaluation.

L'évaluation est très importante tout au long de l'action. Cette dernière demande une constante réévaluation pour s'assurer d'avancer dans le « bon sens » c'est-à-dire vers une réponse à un besoin.

J'ai conscience de l'importance d'évaluer mais je n'arrive pas à me positionner entre l'objectivité, définition même de l'évaluation, et la subjectivité du terrain. Le coordinateur peut évaluer la cohérence, la pertinence, l'efficience mais je ne sais pas évaluer l'efficacité. Evaluer l'efficacité demande de prendre en compte la nouveauté des normes, des comportements, des valeurs, des attitudes que le projet a entraînées chez le participant. Quels espaces et quels moyens pour permettre à un public d'analyser et prendre de la hauteur sur son expérience ? Comment rendre compte de l'importance d'évaluer ?



## Conclusion

La maladie d'Alzheimer est une démence mais n'est pas pour autant une condamnation. Pour y sortir, deux axes sont à mettre en œuvre à deux niveaux : la société et l'individu.

Tailleur définit la dignité humaine par les mots suivants : « ce qui fait que pour une personne sa vie vaut la peine d'être vécu ». Je traduis sa pensée par « donner un sens à sa vie ». Comment continuer à donner du sens face à l'effacement du passé, l'angoisse du futur ? La nature permet de ramener l'esprit dans le même espace-temps que le corps : le présent. L'immersion dans la nature permet de reconstruire une identité à travers une approche sensible, une appartenance au monde.

La maladie entraîne un effacement lent et continu des rôles (professionnels, sociaux, familiaux...) alors tenus par la personne. Cela a pour conséquence un sentiment d'inutilité, une détérioration de l'estime de soi. Le deuxième axe à construire est la place d'acteur de la personne dans la société. Etre citoyen actif, c'est contribuer à la construction d'une identité collective afin que cette dernière prenne en compte les identités individuelles. La notion d'Empowerment<sup>8</sup>, définit par Marie Hélène Bacqué, s'articule autour de deux concepts : le *self help* (s'aider soi-même) et *self esteem* (s'estimer soi-même). Toute personne a besoin de se percevoir auteur des actions qu'elle réalise. La logique du développement d'un pouvoir d'agir repose sur l'idée que l'effort et le succès renforce la confiance.

Ce stage a confirmé mon choix de m'inscrire dans le mouvement de l'EEDD.

Le changement social pour l'autonomie et l'épanouissement de chacun fonde mon action militante. Ma démarche professionnelle est de penser et de créer des espaces où l'individu peut être auteur et acteur de sa vie. Elle peut se résumer par le schéma suivant : informer → comprendre → agir. L'autonomie ne peut se construire qu'au contact de la réalité. Faire face à cette réalité est aussi source d'impuissance. Comment puis-je me sentir responsable des crises climatiques, de la misère ? « Au pessimisme de l'analyse, il nous faut opposer l'optimisme de la volonté » (Gramsci, 1978-92). J'ai le sentiment qu'une approche par l'émerveillement, la création, la sensibilité développe une appartenance au milieu de vie et promeut une culture de l'engagement.



---

<sup>8</sup> ETHIMOLOGIQUEMENT, EMPOWERMENT SIGNIFIE POUVOIR D'AGIR

## Glossaire

Le changement social est une amélioration des conditions de vie d'un public. Il transforme les causes de la problématique. Il ne doit pas être confondu avec la réparation sociale. Cette dernière amène un travail sur les effets d'une problématique précise.

Un besoin existe quand un but n'est pas réalisé et que quelque chose est nécessaire pour l'atteindre. Il reflète l'écart entre une situation réelle et une situation souhaitée, et correspond au désir de compenser ce déséquilibre. Le besoin peut être considéré comme tout ce qui est nécessaire au bien-être. (Asadi-Lari et al., 2003).

Collaborer : « *participer avec un ou plusieurs autres à une œuvre commune* » (Larousse)

Partenariat : « *Le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation* » (wikipedia)

## Bibliographie

GUISSET-MARTINEZ Marie-Jo, 2006, *Accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : nouvelle donne, Repères pour les pratiques professionnelles*. Paris : Fondation Médéric Alzheimer – Guide et repère, 168 p.

GUISSET-MARTINEZ Marie-Jo, 2003, *Vivre avec la maladie d'Alzheimer : Pistes de réflexion et d'action*. Paris : Fondation Médéric Alzheimer, 220 p.

GUISSET-MARTINEZ Marie-Jo, VILLEZ Marion, COUPRY Olivier, 2013, *Jardins : des espaces de vie au service du bien-être des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leur entourage. Rapport d'étude n°3* Paris : Fondation Médéric Alzheimer, 44 p.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieure et de la recherche, Ministère des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes, *Plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019*, Disponible sur internet : [http://www.cnsa.fr/documentation/plan\\_maladies\\_neuro\\_degeneratives2014.pdf](http://www.cnsa.fr/documentation/plan_maladies_neuro_degeneratives2014.pdf)

FONTAINE Danièle, CASTEL-TALLET Marie-Antoinette, 2012, *Accompagnement et prise en charge de la maladie d'Alzheimer : évolution et adaptation des dispositifs depuis dix ans*, Rapport d'étude n°2. Paris : Fondation Médéric Alzheimer, 101 p.

BERARD Alain, FONTAINE Roméo, PLISSON Manuel, 2014, *ESEMAJ : étude socio-économique portant sur les malades Alzheimer jeunes*, Rapport d'étude n°8. Paris : Fondation Médéric Alzheimer, 35 p.

NGATCHA-RIBERT Laëticia, 2016, *Évolutions du regard porté sur la maladie d'Alzheimer dans la culture et les médias*, Rapport d'Etude n°10. Paris : Fondation Médéric Alzheimer, 94 p.

ESPINASSOUS Louis, 2014, *Besoin de nature : santé physique et psychique*. Saint-Etienne : Ed. Hesse, 231 p.

STEFAN J., GUEGUEN N., et MEINERI, S, 2015. *Influence des plantes d'intérieur et d'extérieur sur la santé : synthèse des recherches. Psychologie canadienne*. Disponible sur internet : <http://dx.doi.org/10.1037/a0038961>

LE BRETON Marine, 2016, *Avec les jardins thérapeutiques, les malades d'Alzheimer sont apaisés et plus autonomes*, Disponible sur internet : [http://www.huffingtonpost.fr/2015/09/21/jardins-therapeutiques-malades-alzheimer\\_n\\_8153266.html](http://www.huffingtonpost.fr/2015/09/21/jardins-therapeutiques-malades-alzheimer_n_8153266.html)

GUERIN Patrick, ROMANENS Marie, Site internet : <http://eco-psychologie.com/>

ZIMMERLICH Julie, VAN INGEN Frederika, 2017, *Les bienfaits de la marche*, Revue Ca m'intéresse n°435, p 40-50.

LE DANFF Jean-Pierre, 2010, *Qu'est ce que l'écopsychologie ?*, Revue l'Ecologiste n°33, p 19-25

Organisation mondiale de la santé, 2010, *Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé*, 60 p. Disponible sur internet : [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44436/1/9789242599978\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44436/1/9789242599978_fre.pdf)

COUJARD Lucie Coujard, 2017, *L'émotion et le sens*, Disponible sur internet : <https://blogs.mediapart.fr>



## Annexe 1 : Statut de l'association France Alzheimer Morbihan

### Titre I- Buts et moyens

**Art 1 :** Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « Association France Alzheimer Morbihan »  
Cette association a été constituée le jeudi 28 avril 2016, déclarée à la Préfecture du Morbihan le ..et publiée au Journal Officiel du ..

#### **Art 2 : Mission et durée.**

Cette association a pour mission de réunir pour l'essentiel les familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou des maladies apparentées en vue d'un soutien mutuel :

1. en aidant, par tous les moyens possibles, les familles et les personnes malades à faire face à ces maladies,
2. en informant les familles sur la conduite à tenir vis-à-vis des malades, sur la prise en soins de ces maladies, sur les résultats de la recherche, sur leurs droits sociaux, etc,
3. en assurant la représentation des familles et des personnes malades dans les diverses instances,
4. en sensibilisant l'opinion et les professionnels de la santé sur l'importance humaine et sociale de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et en poursuivant auprès de tous organismes, publics ou privés et pouvoirs publics, une action tendant à l'adaptation des mesures d'aide et des institutions d'accueil aux besoins des personnes atteintes et de leur famille.
5. en encourageant la recherche sur les causes et le traitement de ces maladies (recherche médicale) et la recherche sur l'accompagnement des familles et des personnes malades (recherche en sciences humaines).

Sa durée est illimitée.

#### **Art 3 : Siège social.**

Le siège social est fixé à la maison des familles, 47 rue Ferdinand Le Dressay, VANNES.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.

#### **Art 4 : Adhésion à l'Union**

L'association France Alzheimer Morbihan est adhérente de « L'Union Nationale des Associations France Alzheimer et maladies apparentées » et s'engage à respecter les statuts, le règlement intérieur et la charte éthique de cette Union Nationale. L'association France Alzheimer Morbihan conserve sa pleine responsabilité administrative, juridique et financière.

#### **Art 5 : Champ d'action territorial.**

L'association a pour vocation d'exercer son action dans le cadre du département du Morbihan.

Pour remplir sa mission au plus près des populations concernées l'association s'efforcera de mettre en place des antennes décentralisées. La constitution et l'organisation de ces antennes, qui n'ont pas de personnalité juridique, est du ressort du conseil d'administration. Les modalités de leur fonctionnement seront précisées dans le règlement intérieur.

### Titre II- Composition

#### **Art 6 : Composition. Membres.**

L'association se compose :

- de membres adhérents personnes physiques.
- De membres adhérents personnes-morales intéressées ou engagées dans l'action en faveur des personnes malades, dont les candidatures doivent être approuvées par le bureau.

Les membres adhérents versent une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

Cette adhésion ne peut être couplée avec l'adhésion à une autre association.

- Eventuellement de membres d'honneur, personnes ayant apporté une contribution morale ou matérielle à la réalisation de la mission de l'association. Ils ne versent pas de cotisation et peuvent assister à l'assemblée générale avec une voix consultative.

#### **Art 7 : Radiations.**

La qualité d'adhérents se perd automatiquement par :

- La démission;
- Le décès;
- Le non-paiement de la cotisation ;
- La radiation prononcée par le conseil d'administration pour motif grave, dans ce cas l'intéressé sera invité par lettre recommandée à rencontrer le conseil d'administration<sup>9</sup> pour fournir toutes explications qu'il jugera utiles.

#### **Art 8 : Ressources.**

Les ressources de l'association comprennent :

- Le montant des cotisations;
- Les subventions des Etats de l'Union européenne et des collectivités territoriales; les aides de l'Union Nationale des associations France Alzheimer ou d'autres organisations ;
- Les dons manuels;
- Les libéralités (dons et legs) ;
- Toute autre ressource autorisée par la législation en vigueur.

### **Titre III- Composition, fonctionnement, pouvoirs**

#### **Art 9 : Conseil d'administration.**

L'association est administrée par un conseil d'administration de 4 à 21 membres<sup>10</sup>, élus pour trois<sup>11</sup> ans par l'assemblée générale parmi ses membres adhérents à jour de cotisation pour l'année écoulée. Les membres sont rééligibles.

Conformément au titre IV du règlement intérieur de l'Union Nationale des Associations France Alzheimer et maladies apparentées, les membres du conseil d'administration doivent majoritairement être concernés à titre familial et il est souhaité que le président soit lui-même concerné.

Le conseil est renouvelé chaque année par tiers<sup>12</sup>, les deux premières années les membres sortants sont désignés par le sort.

En cas de vacances, le conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration est investi d'une manière générale des pouvoirs les plus étendus dans la limite des missions de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées par les assemblées générales.

Il autorise et surveille la gestion des membres du bureau et a toujours le droit de se faire rendre compte de leurs actes. Il peut en cas de faute grave suspendre les membres du bureau à la majorité.

Il décide l'ouverture de tous comptes en banque ou chèques postaux, effectue tous emplois de fonds, contracte tous emprunts, sollicite toutes subventions, requiert toutes inscriptions ou transcriptions utiles.

---

<sup>9</sup> « rencontrer le bureau » est une option possible.

<sup>10</sup> Il est conseillé de prévoir une fourchette assez large et notamment de ne pas fixer un nombre minima trop élevé, qui pourrait être difficile à atteindre en cas de difficulté de recrutement de bénévoles

<sup>11</sup> possibilité est laissée de choisir un renouvellement par moitié avec des mandats de 2 ans, dans ce cas il faut prévoir un nombre pair d'administrateurs.

<sup>12</sup> ou par moitié

Il décide tous actes, achats, altérations et investissements nécessaires et passe les marchés et contrats indispensables à la poursuite de la mission de l'association.

Il peut faire toute délégation de pouvoirs au président ou à un membre du bureau.

Le conseil peut également donner pouvoirs à un membre ou à un tiers sur des questions et pour des durées bien déterminées.

#### **Art 10 : Bureau**

Le conseil d'administration élit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau pour mettre en œuvre ses décisions, composé de :

- Un(e) président(e);
- Un(e) ou plusieurs vice-président(e)s;
- Un(e) secrétaire et, s'il y a lieu, un(e) secrétaire-adjoint(e);
- Un(e) trésorier et, s'il y a lieu, un(e) trésorier-adjoint(e).

Le bureau est élu pour un an. Ses membres sont rééligibles.

Deux membres de la même famille ne peuvent appartenir au bureau.

Le président ne devra pas être en situation professionnelle ou politique pouvant faire émerger une situation de conflit d'intérêt.

Le président régulièrement habilité représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il ordonnance les dépenses.

Il peut donner délégation à un membre du bureau. Le premier vice-président supplée le président en cas d'impossibilité à agir ou à déléguer, avec les mêmes pouvoirs.

#### **Art 11 : Réunion du conseil d'administration.**

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Un membre du conseil d'administration empêché d'assister à sa réunion peut donner par écrit à un autre administrateur le pouvoir de le représenter.

Chaque administrateur ne peut détenir plus de deux pouvoirs en plus du sien.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage la voix du président est prépondérante. Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire. Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Ils sont établis sans blancs ni ratures sur des feuilles numérotées et conservées au siège de l'association.

#### **Art 12 : Assemblée générale ordinaire.**

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres adhérents de l'association, à jour de leur cotisation au 31 décembre de l'année écoulée.

Elle se réunit une fois par an si possible avant l'assemblée générale de l'Union Nationale, et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration.

Quinze jours au moins avant la date fixée les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire, par voie postale ou électronique. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Tout membre de l'association empêché peut donner par écrit, à son conjoint, à un descendant ou à un autre membre de l'association, le pouvoir de le représenter. Chaque membre ne peut détenir plus de cinq pouvoirs en plus du sien. Les pouvoirs adressés en blanc sont considérés comme vote favorable aux résolutions présentées et/ou agréées par le conseil d'administration.

L'assemblée générale choisit son bureau qui peut être celui du conseil d'administration.

L'assemblée entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration et sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve la gestion et les comptes de l'exercice clos et vote le budget de l'exercice suivant. Elle délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour.

Ces délibérations sont prises à main levée à la majorité absolue des membres présents ou représentés. Le scrutin secret peut être demandé, soit par le conseil d'administration, soit par le quart des membres présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé elle pourvoit au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Ils sont établis sans blancs ni ratures sur des feuilles numérotées et conservés au siège de l'association.

#### **Art 13 : Assemblée générale extraordinaire.**

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un de ses membres, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire suivant les modalités prévues à l'article 12.

L'assemblée générale prend un caractère extraordinaire lorsqu'elle statue sur toutes modifications aux statuts, si elle doit décider de la fusion avec une association de même objet, ou décider sa dissolution.

Une telle assemblée devra être composée du quart au moins des adhérents de l'association à jour de cotisation au 31 décembre de l'année écoulée et les décisions devront être prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Une feuille de présence sera émargée et certifiée par le bureau de l'assemblée.

Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée est convoquée de nouveau, à quinze jours au moins d'intervalle. Elle peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

#### **Art 14 : Règlement intérieur.**

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Ce règlement intérieur est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

#### **Art 15 : Dissolution**

En cas de dissolution, prononcée selon les modalités prévues à l'article 13, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs mandataires chargés de la liquidation des biens de l'association. L'actif net est attribué à une ou plusieurs associations ayant un objectif similaire ou à tous établissements publics ou privés reconnus d'utilité publique de son choix ; de préférence à l'Union Nationale.

Signature

## Annexe 2 : Exemple d'un retour de questionnaire d'évaluation

Retour le 9/08/17



### Questionnaire Activité randonnée FA 56

Je vous accompagne, maintenant, depuis quelques mois durant les randonnées. Dans le cadre de ma formation en éducation à l'environnement, je rédige un mémoire sur les effets d'une activité en pleine nature chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ce questionnaire a pour but de recueillir vos avis et sentiments sur l'activité randonnée. Ce questionnaire peut être complété par vous-même ou votre proche aidant. Merci par avance  
Céline

#### Comment avez-vous eu connaissance de cette action ?

- Mon entourage (précisez) \_\_\_\_\_  
 La presse  
 Un professionnel de santé (précisez) médecin  
 France Alzheimer  
 Autres (précisez) \_\_\_\_\_

#### Pour quelle(s) raison(s) avez-vous souhaité participer à cette action ?

Plusieurs réponses possibles

- Besoin de marcher  
 Besoin d'effort physique, de faire du sport  
 Besoin de sortir  
 Besoin de rencontres et d'échanges  
 Besoin de répit pour la personne aidante  
 Autres (précisez) \_\_\_\_\_

#### Quels sont pour vous, les bénéfices de cette action ?

Veuillez entourer le chiffre qui correspond à votre réponse

	Tout à fait d'accord	d'accord	neutre	en désaccord	Pas du tout d'accord
- Maintien du lien social	(5)	4	3	2	1
- Rupture avec le quotidien	5	(4)	3	2	1
- Echanges et rencontres	5	(4)	3	2	1
- Détente et convivialité	5	4	(3)	2	1
- Ecoute et soutien	5	4	(3)	2	1
<input checked="" type="checkbox"/> Répit pour la personne aidante	(5)	4	3	2	1

#### Quels bénéfices retirez-vous de cette action ?

bien, compense en partie la perte d'autonomie, et le lien social

**Attention : tourner la page**

Cette action est-elle adaptée à vous ?

- Oui  
 Non

Précisez : \_\_\_\_\_

Aviez-vous déjà participé à une autre action proposée par France Alzheimer ?

- Oui  
 Non

Si OUI, veuillez indiquer le nom de l'action : \_\_\_\_\_

Êtes-vous globalement ...

Très satisfait (5) | 4 | 3 | 2 | 1 | Très insatisfait

Si vous êtes insatisfait pouvez-vous nous dire pour quelles raisons ?

soin indispensable

Concernant l'organisation (horaires, point de rendez-vous, etc.) êtes-vous globalement ...

Très satisfait | 5 (4) | 3 | 2 | 1 | Très insatisfait

Si vous êtes insatisfait pouvez-vous nous dire pour quelles raisons ?

Voyez-vous des améliorations à apporter à ce type d'activité ?

A quelles autres actions aimeriez-vous participer ?

lecture, jeux de société, gym, musique

Vous vivez à domicile :

- Seul(e)  
 Conjoint(e)

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Depuis combien d'année votre maladie a-t-elle été diagnostiquée ? 2 ans

Participez-vous à d'autres actions en dehors de France Alzheimer ?

- Oui (précisez) : anthophonie  
 Non

Êtes-vous ? Une femme  Un homme

Quel est votre âge ? 82 ans

Votre code postal ? 56 000

MERCI

## Annexe 3 : Exemple de « Fiche Action » pour l'activité randonnée

<b>RANDONNEES</b>			
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le maintien de l'équilibre et des capacités corporelles</li> <li>• le maintien de la confiance en soi</li> <li>· conserver des activités de loisirs</li> <li>· développer des liens sociaux</li> </ul> cadre : Nouveau Plan PMND 2014/2019 : maintien autonomie du malade		
ACTIONS	Effectuer une randonnée agréementée de stimulation sensorielle dans un groupe bienveillant		
INTERVENANT	Céline Rossato, animatrice Méghanne Le Dantec, educatrice sportive indépendante		
PARTENARIATS	Asso de randonnée pedestre « les godillots vannetais »		
BENEVOLES	1 bénévole pour 1 personne atteinte de la maladie		
FREQUENCE	Tous les jeudis apres-midi 14h30-16h30		
LIEU	À définir selon le programme ( Rdv Parking gratuit Port pour chemins de Séné)		
PUBLIC CIBLE NOMBRE	8 à 10 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer		
MATERIELS			
COUTS	Intervenantes : 60€ x 31 séances : 1860€ Permanente FAM : 50€ x 31 séances : 1550€ Déplacement 4 véhicules : 30km x 0,35€ x 31 séances : 1300€ Publicité : 50€  <b>TOTAL : 4760€</b>		
AIDES DEMANDES	Union FA : 3210 € FAM : mis à disp de Crossato : 1550€		
RETROPLANNING	Rencontre Intervenante Prof.	Ou, Quand, Comment, Combien, Pour Qui, Par Qui, Pourquoi ?	<b>09 Janv</b>
	Contact partenaire	Asso de randonnée les godillots vannetais	<b>29 Janv</b>
	Etude et validation	Présidente, Bureau, Conseil, Ag	<b>02 Février</b>
	Communication	Par mail aux structures, aux usagers	<b>15 Février</b>
	Demande Subv	UnionFA	<b>15 Février</b>
	Début de l'Action	Selon nombre d'inscrits	<b>Jeudi 9 Mars</b>

## Annexe 4 : Exemple de flyer pour l'activités jardin

Activité Gratuite  
Tous les Vendredi  
De 14h00 à 17h00  
INSCRIPTION :  
07 83 43 13 00

### ACTIVITE JARDIN

Activité pour les personnes  
atteintes de la maladie  
d'Alzheimer et maladies  
apparentées



Aux jardins  
des apprentis  
nature à  
SENE

**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

[www.francealzheimer-morbihan.org](http://www.francealzheimer-morbihan.org)

## Annexe 5 : Bulletin d'inscription de l'activité randonnée

MORBIHAN



07 83 43 13 00

### Dossier d'inscription Activité Randonnée Jeudi 15h30 – 17h30 Vannes alentours

Vous avez décidé de participer à l'activité Randonnée organisée par France Alzheimer Morbihan. Une équipe de bénévoles et une animatrice sportive, Méghanne Le Dantec, vous accueillent pour une balade. Le lieu du rendez-vous se fera sur le parking de la **maison de la nature - 8 Rue des Salines, Vannes**. L'activité est gratuite sous réserve d'adhésion. L'activité est destinée à la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer mais il est demandé à la personne proche aidante d'être présente les 2 premières séances afin d'accompagner à une transition plus douce pour la personne. Afin de vous proposer un accueil adapté, nous avons besoin de renseignements concernant l'état de santé de la personne participante.

Merci de nous retourner les documents ci-dessous au : 47 rue F.le Dressay – 56000 VANNES

- Ce document dûment rempli.
- Une photo d'identité
- Une attestation de votre contrat d'assurance responsabilité civile
- Un certificat médical d'aptitudes
- Une photocopie de la carte vitale

NOM et Prénom : .....	Date de naissance : .....
Adresse : .....	
CP : .....	Ville : .....
Numéro d'adhérent : .....	
Nom de la personne proche aidante : .....	
Nom de la personne accompagnante lors des sorties (si différente) : .....	
Téléphone 1 : .....	Téléphone 2 : .....
Mail : .....	
Personne à prévenir en cas d'urgence : .....	
Téléphone : .....	
Nom du médecin traitant : .....	
Téléphone : .....	
Gouts de la personne : (activités, passions, métiers...) : .....	
.....	
<b>Pour venir à l'activité</b> : Avez-vous besoin d'être véhiculé par un bénévole : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

<b>Questionnaire sur la personne participante</b>
---

**Date de diagnostic :** .....

**Pathologies et traitements :**.....

.....

.....

**Opérations chirurgicales :** .....

**Merci de nous signaler toute évolution survenue après votre inscription.**

**Mobilité**     Seul (e)     Avec déambulateur     Avec canne     En fauteuil roulant

**Fatigabilité**     > 30 mn     30mn-1h00     + 1h00

**Etat de l'humeur et du comportement**

Dépression     Désorientation spatio-temporelle     Apathie

Agressivité verbale     Agressivité physique     Déambulation diurne

Risque de fugue     Déambulation nocturne     Agitation

**Régime alimentaire :**  Sans sel     Sans sucre     Haché     Mixé

**Alimentation :**     Seul(e)     Avec l'aide d'un tiers

**Allergies :**.....

**Expression :**     Orale     Sait se faire comprendre     Aphasie

**Se lève/S'assoit :**     Seul(e)     Aidé(e) par un tiers

**Toilette :** Assure son hygiène corporelle     Seul(e)     Sous sollicitation     Avec l'aide d'un tiers

**Habillage :**     Seul(e)     Avec l'aide d'un tiers

**Incontinence :**     Oui     Non

**Appareil dentaire :**     Oui     Non    **Appareil auditif :**     Oui     Non

**Informations Importantes :** .....

.....

.....

date : ..... signature

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à France Alzheimer : [stagesvacances@francealzheimer.org](mailto:stagesvacances@francealzheimer.org) ou France Alzheimer, 21 bd Montmartre, 75002 PARIS

## Annexe 6 : Convention partenariale

### Convention de prestation

#### entre Meghanne Le Dantec. et France Alzheimer Morbihan

##### Entre les soussignés :

Association France Alzheimer Morbihan, créée le 28 avril 2016, dont le siège social se situe à la Maison des Familles, 47 rue Ferdinand Le Dressay 56000 VANNES, ayant pour objet d'accompagner les familles et les personnes touchées par la maladie, et représentée par sa présidente Véronique TARDRES,  
([France.alz.56@gmail.com](mailto:France.alz.56@gmail.com) 07 83 43 13 00)

##### D'une part,

##### Et :

Meghanne Le Dantec, enseignante activité physique adaptée, en tant qu'auto-entrepreneur Progress-santé, identifiée sous le N° SIRET 820550309 00018 demeurant 1 allée des lutins 56890 Plescop,  
[progress.sante56@gmail.com](mailto:progress.sante56@gmail.com) – 06 38 38 96 29

##### D'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

##### Article un - Objet

France Alzheimer Morbihan confie à Meghanne Le Dantec, l'animation de l'activité physique adaptée et de l'activité « randonnée » à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ayant adhéré à l'association,

##### Article deux - Prix et modalités de paiement

France Alzheimer s'engage à payer le tarif horaire convenu de 60 € par virement à réception d'une facture.

##### Article trois – Modalité d'exécution de la prestation

L'activité se déroulera comme suit :

APA :

- tous les Mardis de 11:00 à 12:00
- au Dojo 56, square de la Bourdonnaye à Vannes.
- date de début: mardi 02 Mai 2017
- date de fin : l'activité arrivera à son terme au bout de 10 séances.

Randonnée :

- tous les Jeudis de 15:00 à 17:00
- sur le territoire du pays de Vannes
- date de début: jeudi 27 avril 2017

- date de fin : l'activité arrivera à son terme au bout de 10 séances.

Ce contrat pourra être renouvelé selon les financements perçus par l'association pour cette action.

##### Article quatre – Obligation des parties

L'association FAM s'engage à :

- informer l'autre partie de tous renseignements pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat (identité des participants, coordonnées de la personne aidante, etc)

- donner les moyens dans la limite des possibilités de l'association pour mener à bien l'activité

Meghanne Le Dantec s'engage à :

- mener à bien la tâche précisée dans l'article premier

- faire parvenir toutes informations à FAM pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat (présences effectives ou absences des participants, contact avec des aidants, demande de partenaires etc)

##### Article cinq – Sous-traitance

Les tâches précisées à l'article 1 ne pourront pas donner lieu à de la sous-traitance,

##### Article six – Communication

Toute communication à propos de l'activité fera mention du nom de l'association

##### Article sept – Résiliation

Chaque partie pourra résilier le contrat de prestation en cas de manquement aux termes des articles ci-dessus.

**Le : 02 mai 2017**

Pour France Alzheimer :

V.Tardres



Le Prestataire :

Meghanne Le Dantec

**PROGRESS SANTE**  
Meghanne LE DANTEC  
06.38.38.96.29  
Siret : 820 550 309 00018

## Annexe 7 : Dossier de presse

### ACTIVITES POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

France Alzheimer, association de soutien aux familles atteintes de la maladie d'Alzheimer, organise des formations à destination des aidants.

Avec 700 nouvelles personnes diagnostiquées chaque jour, c'est près de 3 millions de personnes touchées directement ou indirectement par la maladie d'Alzheimer.

Dans ce contexte, nous proposons une

- activité Physique Adaptée : tous les mardis de 11h à 12h, animée par Méghanne Le DANTEC, enseignante en Activité Physique Adaptée
- activité de marche : tous les jeudis après-midi, animée par Méghanne LE DANTEC, enseignante en Activité Physique Adaptée
- activité de jardinage : tous les vendredis après-midi, animée par Céline ROSSATO, chargée de développement à France Alzheimer

Ce projet fait suite à des témoignages de familles. Les aidants familiaux sont parfois démunies face aux nouveaux besoins de la personne malade, et peuvent s'épuiser à vouloir tout prendre en charge. Accompagner une personne malade n'est ni simple, ni facile. Maintenir une personne à domicile demande du temps, de la disponibilité, de l'énergie et de la patience, mais aussi des connaissances. Selon le stade de la maladie, l'aidant peut ne pas apporter toute l'aide nécessaire à son proche. L'inscription dans une association sportive n'est plus possible car pas adapté.

L'intérêt d'une pratique d'activité physique des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est de maintenir leur autonomie physique et maintenir une qualité de vie. Au-delà du maintien physique, social et moral que permet l'activité, la personne malade participe à une action collective. Continuer à s'investir dans un projet c'est continuer à pouvoir agir pour soi et pour les autres, à son niveau et se projeter dans un avenir souhaité.

Ces activités sont à destination des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer.

Elles sont gratuites sous adhésion de 25€/an.

Inscription au 07 83 43 13 00 ou France.alz.56@gmail.com

CONTACT :

Céline ROSSATO, chargée de développement

France Alzheimer Morbihan

07 83 43 13 00

france.alz.56@gmail.com

## Annexe 8 : Exemple d'une lettre d'information à destination des professionnels



NEWS LETTER  
Juillet-Aout 2017

**Journée Conviviale : Lundi 17 Juillet à ETEL**

Au programme de cette journée :

- 09h00: Rendez-Vous point de covoiturage
- 10h00: Musée des Thoniers visite guidée
- 12h00: Restaurant
- 14h30: Balade (pour les marcheurs)
- 15h30: Balade nautique sur la Ria d'Etel
- 17h00: Retour du bateau de la Navix

Frais de participation

- Adhérent : Journée : 20€
- Demi-journée : 10 €
- Non adhérent : 37 €

Place limitée  
Inscription avant le 10 Juillet (17h)  
au 07 83 43 13 00

---



**Les permanences**

Une équipe bénévole formée accueille toutes les personnes en demande d'écoute, de soutien, d'information ou d'orientation.

Vannes : Maison des Familles tous les mercredis de 14h00 à 17h00

Lorient : sur rendez-vous dans les locaux de l'AFAD – 6, rue Gabriel-Fauré - ou à domicile.

Auray : Les permanences au CCAS ne seront pas tenues durant cette période. Possibilité sur rendez-vous

Muzillac : 1<sup>er</sup> Jeudi du mois de 10h à 12h à l'EAS de Muzillac - les Bruyères, rue du Hiny

---



**Visites à domicile – Entretien Individuel**

La visite à domicile est une démarche qui offre un soutien et de l'écoute aux familles isolées. Cette visite réalisée par un binôme de bénévoles formés est avant tout un accompagnement individuel et personnalisé dans l'optique de sortir des familles de l'isolement et d'exprimer les difficultés rencontrées au quotidien. Cette visite est également un temps important d'information et d'orientation des familles vers des dispositifs d'aides et de répit adaptés à chaque situation rencontrée.

L'entretien individuel est une approche qui offre un soutien psychologique à l'aidant pour faire face à la maladie de son proche. Cet entretien réalisé par un psychologue est avant tout un soutien moral individuel dans l'optique de mieux accepter et de mieux vivre la maladie. Il permet de soulager la souffrance, et d'aider à mieux faire face à la situation. Le soutien psychologique est essentiellement basé sur l'écoute et permet de rassurer l'aidant, de le libérer de son anxiété.

Ces dispositifs peuvent être organisés très rapidement. Pour tout renseignement ou mise en place contactez-nous au 07 83 43 13 00.

---

France Alzheimer Morbihan – Maison des Familles, 47 rue F.Le Dressay 56000 Vannes  
07.83.43.13.00 [France.alz\\_56@gmail.com](mailto:France.alz_56@gmail.com) ou sur Facebook



#### Des ateliers de détente et de sophrologie

- VANNES : Atelier détente animée par Michéline Kerviche, gérontologue au CHBA retraité, à la maison des associations le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h30 à 16h30
- LORIENT : Atelier sophrologie animé par Gwenola Dégieux, diplômée de l'ISR de Rennes dans les locaux de l'AFAD – 6, rue Gabriel-Fauré. Tous les vendredis de 10h à 11h. Suspendu par manque de fréquentation
- AURAY : Atelier de sophrologie animé par Céline Blot diplômée en sophrologie cayécédienne, tous les 1<sup>er</sup>s et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois à la salle perron - avenue Kennedy



#### Café Mémoire Lorient



En partenariat avec le CCAS Lorient, le Café mémoire offre un espace convivial et un temps de plaisir aux familles, et personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Ce lieu est aussi une plateforme pour rendre l'information accessible et introduire le contact avec des professionnels.

A la brasserie K3 - 1 Rue d'Estienne d'Orves – tous les jeudis de 14h30 à 17h00



#### Randonnées à Vannes

Les activités de randonnées continuent durant le mois de JUILLET et AOUT.

Une équipe de bénévoles accompagnent les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées tous les jeudis de 13h00 à 17h30 sur les sentiers autour de Vannes.

Après avoir visité Conleau en long en large durant le mois de Mai, nous partons à la conquête des sentiers de l'espace naturel de Kermesquel puis vers Séné.

Gratuit sur Inscription

Possibilité d'être véhiculé par une bénévole.



France Alzheimer Morbihan – Maison des Familles, 47 rue F.Le Dressay 56000 Vannes

07.83.43.13.00

[France.alz.56@gmail.com](mailto:France.alz.56@gmail.com) ou sur Facebook

Activité Jardin : ça continue cet été !

Tous les vendredis de 14h à 17h, l'association les APPRENTIS NATURE nous accueille dans son jardin à Séné (en face des jardins des Belgans). Au programme : mettre la main dans la terre, créations en tout genre, contemplation, flânerie, éveil des sens... Chacun peut y trouver son bonheur !



Formation pour les professionnels : ACCOMPAGNER à domicile

La grande majorité des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée vit aujourd'hui à domicile. La complexité de ces pathologies nécessite l'intervention de professionnels formés. La bonne volonté ne suffit pas pour accompagner les malades au quotidien : développer une stratégie d'accompagnement basée sur une connaissance solide de la maladie est essentiel. Mettre en place une relation de qualité avec l'entourage familial est par ailleurs capital dans l'accompagnement à domicile.

Objectifs

- Comprendre les différents symptômes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées ainsi que leurs conséquences.
- Adapter son approche en fonction des troubles rencontrés.

Profil stagiaires : Aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, aides soignant(e)s, infirmier(e)s, psychomotriciens, ergothérapeutes.

Durée : 4 jours entre le 09 et 20 Octobre

Lieux : Cléguérec (Morbihan)

Coût : 175 € la journée, par personne (700€ la formation)

Attention, place limitée ! Inscription au 07 83 43 13 00



Date à réserver : Journée Mondiale Alzheimer du Jeudi 21 Septembre

Au programme : conférences, ateliers, présentation des dispositifs...

**A très vite !!**

**L'équipe de France Alzheimer Morbihan**

France Alzheimer Morbihan – Maison des Familles, 47 rue F.Le Dressay 56000 Vannes

07.83.43.13.00

[France.alz.56@gmail.com](mailto:France.alz.56@gmail.com) ou sur Facebook

## Annexe 9 : Article de presse

Publication dans la revue mensuelle de l'Union France Alzheimer Morbihan

► France Alzheimer Morbihan / action soutenue à hauteur de 1000 €

### À ELLES DE FAIRE PARLER LEURS MAINS VERTES !



Malgré la maladie, l'envie de jardiner reste intacte chez les personnes malades. Pour autant, la dégradation de leurs facultés motrices en même temps que le risque présenté par la manipulation de certains outils nécessitent un accompagnement adapté. Un accompagnement qu'a souhaité mettre en place France Alzheimer Morbihan. Pour mener à bien son activité "jardinage", l'association départementale entend s'appuyer sur les connaissances théoriques et

pratiques d'un stagiaire, actuellement en licence professionnelle *Coordination de projet en éducation à l'environnement et au développement durable*. Les objectifs sont clairs : encourager l'estime de soi chez les participants ; favoriser les échanges et la communication ; stimuler les sens... "Le jardin va permettre à la personne de trouver sa place dans un projet, d'être actrice de sa maladie. Les personnes seront responsables d'une parcelle de jardin, de son entretien, de la récolte, du choix des semis etc. Les personnes s'investiront également dans la commercialisation des légumes produits afin de financer des projets portés par l'association départementale", explique Véronique Tardes, présidente de France Alzheimer Morbihan. L'action, ouverte à une dizaine de participants au stade débutant de la maladie et encadrée par quatre bénévoles, prendra la forme d'une séance hebdomadaire de deux heures. 30 à 32 séances sont programmées d'avril à novembre.